

Inégalités entre les quartiers des villes canadiennes

J. Myles*, G. Picot et W. Pyper*****

N° 160

**11F0019MPF N° 160
ISSN : 1200-5231
ISBN : 0-660-96433-0**

Prix : 5 \$ le numéro, 25 \$ par année

Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail

24-F, immeuble R.-H.-Coats, Ottawa, K1A 0T6

*Université de l'État de Floride (850) 644-5418

**Statistique Canada (613) 951-8214

***Statistique Canada (613) 951-0381

Télécopieur : (613) 951-5403

On peut consulter ce document dans Internet : (www.statcan.ca)

Décembre 2000

Ce document a été présenté aux rencontres de l'Association canadienne d'économique et à la conférence de juin 2000 à Vancouver du Forum canadien de recherche sur la situation d'emploi. Les vues qui y sont exprimées sont celles des auteurs et ne correspondent pas nécessairement à celles de Statistique Canada.

Also available in English

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À
www.statcan.ca



Table des matières

Introduction	1
Sources de données	3
Unités de revenu.....	3
Quartiers	4
Prise en compte des cycles économiques	4
Inégalités de revenu entre quartiers : à quel point les quartiers sont-ils différents?.....	5
Montée des inégalités entre quartiers	10
Contribution des gains et des transferts à la montée des inégalités entre quartiers.....	12
Emploi et chômage dans les quartiers à fort et à faible revenu	20
Rôle de la ségrégation spatiale d'origine économique	23
Conclusion.....	27
Bibliographie.....	33

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À
www.statcan.ca



Résumé

Nous utilisons dans le présent document des données sur les secteurs de recensement (SR) pour analyser l'évolution des inégalités de revenu entre quartiers et la ségrégation résidentielle d'origine économique dans les huit plus grandes villes canadiennes de 1980 à 1995. L'écart des revenus entre quartiers riches et pauvres est-il en train de s'accroître? Les familles à fort et à faible revenu se regroupent-elles de plus en plus dans des quartiers économiquement homogènes? Nos principaux résultats sont un développement de l'examen des conséquences spatiales de l'évolution déjà bien décrite des inégalités familiales de revenu et de gains depuis 1980. Ainsi, nous constatons que les inégalités de revenu familial entre quartiers (revenu après transferts et avant impôt) ont monté dans toutes les villes, surtout à cause d'un large accroissement des inégalités de revenu du travail entre quartiers. Les gains réels moyens ont baissé, parfois d'une manière radicale, dans les quartiers à faible revenu de presque toutes les villes, alors qu'ils connaissaient une progression modérée dans les quartiers à plus fort revenu. Les transferts sociaux, qui étaient le grand facteur de stabilisation des inégalités nationales de revenu dans une situation d'accroissement des disparités de revenu du travail, n'ont eu qu'une modeste influence sur l'évolution des inégalités entre quartiers. Les changements de répartition du revenu du travail selon les quartiers sont l'indice d'une nette transformation du caractère socio-économique d'un grand nombre de quartiers. L'emploi s'est de plus en plus concentré dans les quartiers à plus fort revenu et le chômage, dans les quartiers à plus faible revenu. Enfin, nous cherchons à savoir si l'accroissement de l'inégalité entre quartiers tient principalement à une aggravation des disparités de revenu familial dans l'ensemble d'une ville ou au regroupement croissant des familles dans des quartiers ayant leurs caractéristiques. On peut voir que la ségrégation spatiale d'origine économique augmente dans cinq des huit villes. Dans quatre des villes étudiées, elle a été le grand facteur de la montée des inégalités entre quartiers; dans les quatre autres, c'est l'accroissement général des inégalités de revenu entre familles urbaines qui explique principalement le phénomène.

Mots clés : Quartiers, inégalité des revenus, faible revenu

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À
www.statcan.ca



Introduction

S'inspirant de l'étude classique qu'a consacrée William Julius Wilson aux ghettos de Chicago, *The Truly Disadvantaged* (1987), les chercheurs américains se sont à nouveau intéressés depuis dix ans aux quartiers se caractérisant par de hauts taux de pauvreté, une faible activité sur le marché du travail et des résultats négatifs que l'on juge liés à une dégradation des conditions socio-économiques dans ces quartiers. De nombreuses études comme Jargowsky (1997) et Massey et collaborateurs (1988, 1990, 1993) ont tenté de cerner l'ampleur et les origines des situations de faible revenu et d'inégalité des quartiers aux États-Unis. Dans un programme de recherche réalisé par Gregory et Hunter (sans date), on a également décrit une montée appréciable depuis vingt ans des disparités entre quartiers des villes australiennes en raison d'un assombrissement des perspectives économiques dans les quartiers socio-économiquement plus défavorisés.

Les études canadiennes des inégalités entre quartiers sont généralement clairsemées à l'aune de la recherche américaine, mais livrent les mêmes indices. MacLachlan et Sawada (1997) se reportent à des données sur les secteurs de recensement pour montrer que les inégalités entre quartiers se sont accentuées dans la plupart des villes canadiennes depuis 1970. Hatfield (1997) indique pour sa part une augmentation de 1980 à 1990 de la proportion des familles à faible revenu habitant des quartiers où les taux de faible revenu sont élevés. Une récente étude des conditions de faible revenu des villes canadiennes, qui émane du Conseil canadien de développement social (Lee, 2000), attire l'attention elle aussi sur l'augmentation des taux de faible revenu dans les municipalités canadiennes.

Comme les études américaines, les études canadiennes subissent l'énorme contrainte de se limiter à des données hautement agrégées sur les secteurs de recensement. Malgré les efforts d'imagination déployés pour surmonter cette contrainte (voir entre autres Alba et Logan, 1992; Massey et Denton, 1993; Jargowsky, 1996), le manque d'accès aux microdonnées de base est venu sérieusement restreindre la réponse que l'on peut donner même aux questions les plus simples (Jargowsky, 1997 : 21-22). On a besoin de microdonnées pour l'estimation de comptes globaux suffisants de la répartition du revenu et de ses éléments selon les quartiers, ainsi que de modèles microcomportementaux des « réalisations spatiales » dans le style institué par Alba et Logan (1992).

Ce document présente un aperçu de l'ampleur et de l'évolution des inégalités entre les quartiers des huit plus grandes villes canadiennes de 1980 à 1995. L'étude examine d'abord dans quelle mesure les quartiers, comme les délimitent les secteurs de recensement, diffèrent les uns des autres sur le plan du revenu familial moyen. Elle s'attache à la montée des inégalités entre quartiers pendant cette période et à la contribution apportée à ce mouvement par les variations du revenu du travail et des transferts. Pour mieux comprendre la contraction parfois considérable du revenu du travail dans les quartiers se situant au bas de l'échelle de répartition des revenus, l'étude regarde aussi l'évolution de l'activité (sur le marché du travail) des habitants des quartiers. Enfin, le document examine si le principal facteur d'accentuation des disparités entre quartiers est l'accroissement des inégalités de revenu entre les familles dans l'ensemble d'une ville ou une redistribution territoriale des familles à plus fort et à plus faible revenu selon un découpage en quartiers (ségrégation économique).

On pourrait considérer que les principaux résultats de l'analyse représentent un développement de l'examen des conséquences spatiales des tendances par ailleurs bien connues de la répartition des

gains et du revenu entre les familles canadiennes ces quelques dernières décennies. Ce qui se dégage de cette période pour le Canada tout entier, c'est une nette montée de l'inégalité de la répartition des gains entre les ménages canadiens depuis les années 1970. Il faut préciser que, pendant le plus clair de cette période, le phénomène a été compensé par une augmentation des transferts destinés aux ménages de la tranche inférieure de revenu et des impôts des ménages des tranches intermédiaire et supérieure. Comme les revenus des familles et des quartiers sont foncièrement en corrélation, ces changements ne sont pas répartis au hasard entre les quartiers. C'est ainsi que les inégalités de répartition du revenu familial total (revenus du marché et transferts sociaux) selon les quartiers ont augmenté. Nos résultats se trouvent sans doute à surestimer cette évolution, puisque les données de recensement ne nous permettent pas d'inclure les effets compensateurs des changements sur le plan des impôts. Malgré cette surestimation, il est probable que nos principales constatations demeureraient les mêmes (sans être aussi tranchées) si nous avons pu reprendre l'analyse avec des données plus complètes sur le revenu après impôt (il est question à l'annexe A des résultats avant et après impôt à l'échelle des villes). Les transferts sociaux, qui ont été le principal facteur de stabilisation des inégalités de revenu dans l'ensemble des familles, n'ont eu qu'une influence modeste sur les *variations* des disparités entre quartiers.

Indépendamment des changements réels de répartition du revenu après impôt et transferts selon les quartiers, l'évolution des éléments constitutifs du revenu familial indique clairement une transformation appréciable du caractère socio-économique des quartiers à fort et à faible revenu, et notamment les variations de répartition de l'emploi et des gains entre quartiers. Si les programmes sociaux sont de nature à réduire l'évolution causée par les variations de répartition du revenu du travail entre les ménages et les quartiers, le caractère social des quartiers où un nombre important et croissant de gens n'ont guère de liens avec le marché du travail s'est transformé. À Toronto, par exemple, les taux d'emploi des adultes (25 à 54 ans) des quartiers à faible revenu sont tombés de 75 % à 60 % de 1980 à 1995 et, à Winnipeg, de 69 % à 58 %¹. Chez les gens de 60 ans ou moins, la proportion du revenu familial total que représente le revenu du travail dans ces mêmes quartiers a baissé, passant de 85 % à 65 % à Toronto et de 79 % à 56 % à Winnipeg. En revanche, les niveaux de l'emploi étaient relativement stables ou en hausse dans les quartiers à fort revenu.

Ces tendances se retrouvent dans la répartition du revenu du travail selon les quartiers. De 1980 à 1995, le revenu du travail a décliné d'une valeur de 11 % et 33 % (selon les villes), tout en s'accroissant un peu dans les quartiers à fort revenu de la plupart des villes. Les variations de répartition spatiale de l'emploi et du chômage ont nettement influé sur un grand nombre de quartiers.

Comme nous en ferons plus formellement la démonstration, la montée des inégalités entre quartiers peut tenir soit à une accentuation des disparités de revenu entre les familles à l'échelle d'une ville ou à un changement de corrélation entre le revenu des familles et celui des quartiers (plus grande ségrégation spatiale d'origine économique entre les familles des diverses tranches de revenu). L'accroissement général des inégalités de revenu dans l'ensemble des ménages explique en majeure partie l'évolution des inégalités entre quartiers dans les quatre plus grandes régions métropolitaines du pays (Toronto, Montréal, Vancouver et Ottawa-Hull), mais on constate aussi que la ségrégation économique progresse dans cinq des huit villes et a joué un

¹ Pour établir quels sont les quartiers à fort et à faible revenu, nous exploitons les résultats d'une répartition de revenu en déciles des quartiers (nous décrivons cette méthode plus loin).

grand rôle dans la montée des disparités entre quartiers dans le cas d'Edmonton, de Calgary, de Québec et de Winnipeg.

Ce document est le premier d'une série consacrée à l'étude des inégalités entre quartiers et des quartiers à faible revenu. Une fois que nous aurons examiné les faits fondamentaux, nous décrirons par micromodélisation dans des études ultérieures les facteurs qui jouent dans ces changements.

Sources de données

L'analyse repose sur des données tirées d'un échantillon de 20 % des recensements canadiens de 1981, 1986, 1991 et 1996, et porte sur la période 1980-1995. Comme les données de revenu sont celles de l'année civile qui précède les diverses années de recensement, il s'agit ici des revenus de 1980, 1985, 1990 et 1995 pour les huit régions métropolitaines de recensement (RMR) les plus grandes au Canada, à savoir celles de Montréal, de Québec, d'Ottawa-Hull, de Toronto, de Winnipeg, de Calgary, d'Edmonton et de Vancouver.

Unités de revenu

Pour établir les unités et les ajustements de revenu, nous avons adopté la pratique propre aux études de bien-être économique (Atkinson, Rainwater et Smeeding, 1995). Le revenu est évalué en fonction des familles économiques². Les estimations des inégalités reposent toutefois sur une répartition du revenu en pondération population plutôt qu'en pondération ménages ou familles. Si on pondère en fonction des familles (ou des ménages) par opposition aux personnes, on se trouve implicitement à attribuer aux gens faisant partie de ménages de plusieurs personnes une valeur de pondération inférieure à celle des personnes seules (Hauser, 1997 : 2). Le but est d'attacher une importance égale au bien-être de toutes les personnes indépendamment de leur situation de famille.

Nous ajustons les revenus familiaux par équivalence pour tenir compte des économies d'échelle. Ainsi, chaque personne se voit attribuer un revenu familial ajusté par équivalence « membre adulte ». Il s'agit essentiellement d'une mesure du revenu *par habitant* ou personne après ajustement en fonction des économies d'échelle découlant de la taille des familles, par conséquent les résultats ne sont pas directement comparables à des données sur les revenus des familles ou des personnes qui n'auraient pas fait l'objet d'un tel ajustement³. Une des lacunes des données de recensement dans le cas des études de bien-être économique est qu'on ne dispose pas de données de répartition du revenu après impôt. Les changements de régime fiscal au Canada ont eu sur les disparités de revenu depuis 1980 un effet égalisateur qui ne se retrouve tout simplement pas dans les données de recensement sur la répartition des revenus. Ainsi, une augmentation des inégalités de revenu avant impôt (ce revenu comprenant le revenu du travail, les autres revenus du marché et les transferts sociaux), surestimera l'accroissement des inégalités par rapport à des données de répartition du revenu disponible après impôt (voir l'annexe A).

² La famille économique comprend toutes les personnes qui partagent un logement et qui sont liées par le sang, le mariage ou l'adoption.

³ Les résultats sont sensibles au choix d'échelles d'équivalence (Burkhauser, Smeeding et Merz, 1996). Nous utilisons la « variante centrale » de Wolfson et Evans (1990 : 46-47) qui attribue une valeur de pondération de 1,0 à la première personne et de 0,4 à chaque personne qui s'ajoute.

Nous avons analysé des données relatives à toutes les régions métropolitaines de recensement (RMR) canadiennes, mais les résultats que nous présentons visent les huit plus grandes RMR en importance, c'est-à-dire celles qui comptaient au moins 500 000 habitants dans l'année de référence 1980, pour deux raisons. Premièrement, le phénomène de la « ségrégation en quartiers » naît généralement dans les grandes villes où il est possible de créer des « quartiers spéciaux ». Deuxièmement, comme nous disposons d'indices de prix à la consommation particuliers pour les villes les plus importantes, il nous est possible d'estimer les variations des niveaux tant réels que relatifs de revenu à l'échelle des quartiers. Nous procédons à la déflation des gains et du revenu à l'aide d'IPC particuliers des villes.

Quartiers

Les « quartiers » se définissent par les secteurs de recensement, qui sont de petites unités géographiques représentant les collectivités-quartiers des régions métropolitaines de recensement (RMR). Un comité de spécialistes locaux (par exemple, urbanistes, travailleurs de la santé, travailleurs sociaux, éducateurs) délimite au départ les SR en collaboration avec Statistique Canada. Les secteurs de recensement comptent habituellement 3 000 à 6 000 habitants. En 1995, de 50 % à 65 % des secteurs de toute ville comprenaient 3 000 à 5 000 personnes (tableau B.1 en annexe). La taille des secteurs est importante, car elle influera sur les estimations des composantes intrasectorielle et intersectorielle des inégalités de quartiers. Si nous avions choisi une unité géographique moindre, les estimations de *niveau* des inégalités entre quartiers indiquées ici auraient été supérieures.

La répartition des secteurs selon la taille soulève aussi des questions de comparabilité intraurbaine et interurbaine dans le temps. Le tableau B.1 en annexe indique que les répartitions de taille des secteurs de recensement dans les villes sont en gros comparables, bien que Toronto et Vancouver comptent plus de grands SR que les autres villes. La taille moyenne des SR dans les villes variait entre 4 000 et 5 000 en 1980 et 4 100 et 6 000 en 1995. Vancouver est la seule ville où la taille des SR ait beaucoup augmenté en moyenne, passant de 5 000 à 6 000 pendant cette période. Sauf peut-être pour Vancouver en 1995, il ne semble pas y avoir eu une évolution si considérable de la répartition ou de la taille moyenne des SR dans les villes pour que la comparabilité des résultats entre les villes ou dans le temps s'en trouve nettement changée.

Les RMR croissent avec le temps, principalement par étalement (adjonction de nouvelles banlieues). Comme notre propos n'est pas d'étudier longitudinalement l'évolution des niveaux de revenu dans des quartiers déterminés (ce sera l'objet d'une étude liée), mais plutôt les variations de répartition du revenu entre quartiers, nos résultats tiennent compte de l'incidence de la croissance urbaine. En fait, la suburbanisation qui tend à créer des quartiers relativement homogènes constitue un des mécanismes de la ségrégation économique.

Prise en compte des cycles économiques

Comme on recueille les données de recensement tous les cinq ans seulement au Canada, il est extrêmement difficile de distinguer les tendances véritablement séculaires des niveaux et des inégalités de revenu des fluctuations liées au cycle économique. Idéalement, on tiendrait les recensements à des stades semblables du cycle économique, car les taux d'emploi et de chômage seraient alors convergents. Il reste que les cycles économiques n'obéissent pas aux exigences des organismes nationaux de collecte de données. L'économie canadienne a connu deux grandes

récessions de 1980 à 1995, soit dans les premières années des deux décennies en question. Ces contractions économiques ont cependant eu des effets fort inégaux sur les villes (tableau 1).

Tableau 1 : Taux de chômage des RMR				
	1980	1985	1990	1995
Est				
Toronto	5,0	6,7	5,3	8,5
Montréal	8,8	11,7	10,1	11,3
Ottawa-Hull	7,7	8,3	5,9	9,8
Québec	9,0	8,6	7,2	10,3
Ouest				
Vancouver	5,3	13,2	7,1	8,3
Edmonton	4,1	12,0	7,9	8,9
Calgary	3,6	10,2	7,2	8,1
Winnipeg	5,8	8,7	7,8	8,2

La récession des premières années de la décennie 1980 a profondément influé sur les économies de l'Ouest canadien reposant sur les ressources naturelles. On s'attendrait dans ce cas à ce que les inégalités entre quartiers s'accroissent fortement (surtout à cause de la montée des inégalités de revenu du travail entre les personnes en période de récession) dans la première moitié de cette décennie. La question primordiale est de savoir s'il y a eu une décroissance qui a fait contrepois pendant les dix ans qui ont suivi.

En revanche, la récession de 1990 a surtout sévi dans l'est du pays, et notamment dans les villes voisines de Toronto où la reprise était encore faible en 1995. Dans le cas de Toronto, qui est la première région métropolitaine en importance au Canada, on peut prévoir peu de changement dans les années 1980, mais une évolution marquée dans la première moitié des années 1990. Il en va de même des régions d'Ottawa-Hull et de Québec. À Montréal cependant, les taux de chômage ont évolué en hausse au début des années 1980 et sont restés élevés depuis lors.

Avec les quatre points de collecte de données dont nous avons parlé, notre capacité de distinguer les tendances séculaires des fluctuations des cycles économiques est moins qu'idéale. À l'échelle nationale, la période 1985-1995 est celle qui nous donne le plus deux années en gros comparables pour le cycle économique, mais cette convergence ne se retrouve pas nécessairement dans une ville en particulier.

Inégalités de revenu entre quartiers : à quel point les quartiers sont-ils différents?

Pour clarifier les questions de mesure des inégalités entre quartiers, il est bon de prendre d'abord le cadre comptable type (Allison, 1978; Cowell, 1995) des indices d'inégalités décomposables I comme dans :

$$(1) \quad I_T = I_W + I_B$$

Dans ce cas, l'inégalité totale d'une région urbaine I_T a une composante intersectorielle I_B (entre les quartiers) et une composante intrasectorielle I_W (à l'intérieur des quartiers). On peut

exprimer la proportion de l'inégalité totale que représente la composante intersectorielle I_B de la manière suivante :

$$(2) \quad I_B = I_T - I_W$$

ce qui montre bien que I_B peut augmenter si I_T s'accroît et si I_W est constante (l'inégalité de revenu à l'intérieur des quartiers demeure inchangée) ou si I_W diminue (les quartiers deviennent plus homogènes) et qu' I_T ne varie pas.

De telles mesures sommaires des inégalités ont plusieurs usages, et nous en tirerons parti plus loin dans notre étude. Il reste que, comme les moyennes, elles ne nous disent guère où des changements se produisent dans la distribution. Il pourrait, par exemple, y avoir variation de I_B parce que les revenus augmentent dans les quartiers à fort revenu par rapport aux quartiers à revenu intermédiaire ou que les revenus diminuent dans les quartiers à faible revenu par rapport à ces mêmes quartiers à revenu intermédiaire. Notre évaluation des changements dépendra nettement de la nature de cette évolution.

Par ailleurs, comme les valeurs des mesures habituelles des inégalités ne parlent pas à l'intuition, il est difficile de juger si des différences ou des variations de niveau ont réellement de l'importance. On sait bien, par exemple, que la proportion de l'inégalité totale que représente l'inégalité intersectorielle est modeste selon les indices sommaires types (Jargowsky, 1996). Ainsi, en 1980, la composante intersectorielle à Toronto, comme elle est mesurée par l'indice de Theil, s'établissait à 0,040 pour représenter environ 18 % de l'inégalité totale (Theil = 0,226) à l'échelle de cette région métropolitaine⁴ (voir le tableau B.2 en annexe). En 1995, les valeurs correspondantes étaient de 0,060 et de 20 % environ. La valeur 0,04 est-elle haute ou basse? Que représente une inégalité intersectorielle qui passe de 0,04 à 0,06 sur le plan des niveaux relatifs de revenu des quartiers?

Pour mieux saisir ces questions, nous commençons par décrire la répartition de revenu des quartiers en prenant l'analogie conceptuelle de la répartition type en déciles du revenu des personnes. On établit les déciles de quartiers en ordonnant tous les secteurs de recensement en fonction des moyennes de revenu familial total (après ajustement par équivalence « membre adulte ») des valeurs les plus basses aux valeurs les plus hautes pour ensuite distinguer les 10 % de la population dans les quartiers où le revenu familial moyen est le plus bas, les 10 % dans les quartiers qui suivent dans cet ordre de pauvreté, etc⁵. Cela équivaut à établir une répartition des *personnes* en ordonnant tous les habitants d'une ville suivant le revenu moyen de leur quartier⁶.

⁴ On observe une inégalité importante à l'intérieur des quartiers, d'où l'impression que savoir dans quel quartier habite une famille, ce n'est pas véritablement pouvoir prédire ce que sera son revenu familial. Il reste que les ressources d'ensemble dont dispose un quartier (c'est-à-dire son revenu familial moyen) varient grandement en réalité selon les quartiers, ce qui influe sur leur caractère et les « effets de quartier » qui y sont liés. Fait plus important encore, les variations de revenu moyen selon les quartiers ont augmenté. C'est là le sujet premier de la présente étude.

⁵ Pour un calcul exact des déciles, on doit répartir entre le décile supérieur et le décile inférieur la population des secteurs de recensement aux points de démarcation. Les familles des SR des points limites de la distribution en déciles ont fait l'objet d'une répartition aléatoire entre les deux déciles, ce qui a permis un calcul exact des valeurs des déciles.

⁶ Les quartiers sont en pondération population dans la répartition en déciles de sorte que les petits quartiers ne reçoivent pas la même valeur de pondération que les grands dans cette répartition. Si un quartier est très riche ou

Avec cette distribution en déciles, il est possible d'examiner directement les tendances des niveaux de revenu parmi les quartiers où le revenu est respectivement bas, moyen et haut, ainsi que de fournir des statistiques descriptives sur les variations de répartition et de composition des sous-populations selon les quartiers riches et pauvres. Pour le haut et le bas des répartitions, on indique des vingtiles (comprenant 5 % de la population).

Le graphique 1 présente la distribution cumulative de la population selon les niveaux de revenu des quartiers pour Toronto, Vancouver et Calgary en 1995. Le revenu des quartiers augmente progressivement sur la majeure partie de la distribution avec de fortes pointes au haut et des pointes moindres au bas. Le rapport de revenu moyen entre les quartiers où le revenu était le plus haut (tranche supérieure de 5 %) et ceux où il était le plus bas (tranche inférieure de 5 %) variait en 1995 de 2,95 à Québec à 4,13 à Toronto (tableau 2). Ainsi que nous le montrerons (tableau 3), les estimations des différences interurbaines d'inégalité des quartiers, selon la mesure qu'en donnent tant l'indice de Gini que l'indice de Theil, font voir une tendance semblable. Dans les grandes villes, les inégalités sont plus accentuées entre quartiers, car la population y est suffisante pour que se forment des quartiers « spéciaux » d'une plus grande homogénéité.

très pauvre, il faut savoir s'il est très petit ou très grand, car ce qui nous intéresse en dernière analyse, c'est le nombre de *personnes* qui se trouvent exposées aux divers « effets de quartier ».

Graphique 1 : Distribution cumulative des quartiers selon le revenu total moyen des familles, 1995

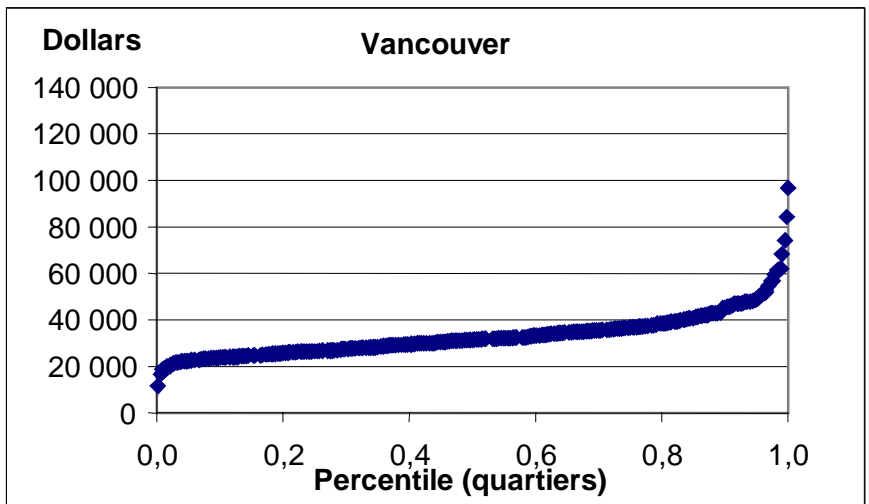
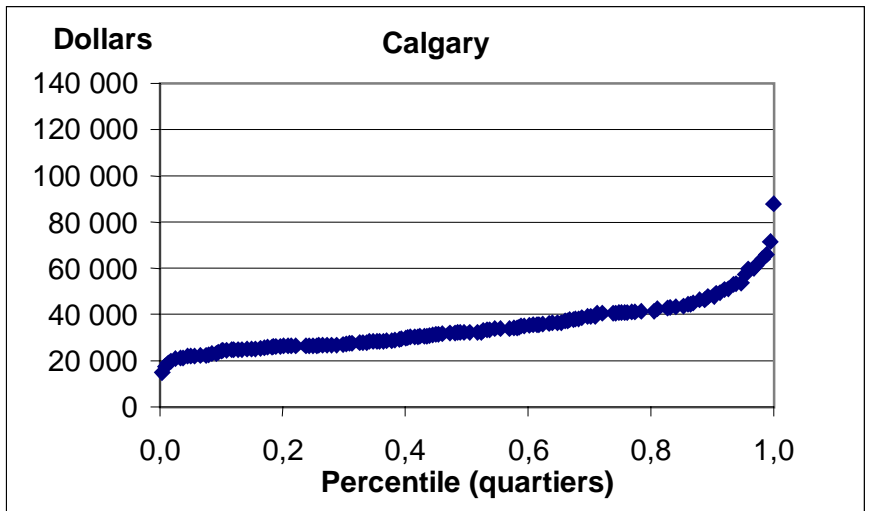
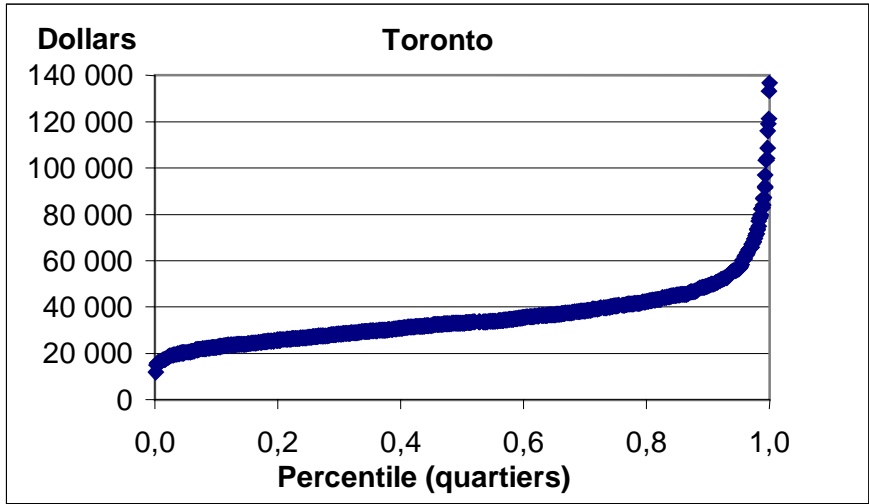


Tableau 2 : Revenu familial moyen (en ajustement par équivalence « membre adulte ») selon les déciles de quartiers, 1995				
Percentile*	Québec	Montréal	Ottawa-Hull	Toronto
	- Revenu total moyen des familles – (milliers)			
0-5	16,4 \$	15,0 \$	18,9 \$	18,2 \$
5-10	19,3	17,9	23,1	21,7
0-10	17,9	16,5	21,0	20,0
40-50	27,9	27,1	33,7	32,0
50-60	29,2	28,7	35,9	33,9
90-100	44,4	50,4	52,7	63,9
90-95	40,2	42,6	47,9	52,4
95-100	48,5	58,2	57,6	75,5
	Rapport	Rapport	Rapport	Rapport
Rapport : 95-100/0-5	2,95	3,88	3,04	4,13
0-5/40-60	0,58	0,54	0,54	0,55
95-100/40-60	1,70	2,09	1,65	2,28
Percentile*	Winnipeg	Calgary	Edmonton	Vancouver
	- Revenu total moyen des familles – (milliers)			
0-5	14,4 \$	20,1 \$	18,2 \$	20,4 \$
5-10	17,2	22,7	21,6	23,2
0-10	15,8	21,4	19,9	21,8
40-50	27,8	31,2	28,6	30,5
50-60	29,3	33,7	29,8	32,3
90-100	47,0	58,9	48,7	54,3
90-95	41,1	51,9	43,0	47,4
95-100	52,9	65,9	54,5	61,2
	Rapport	Rapport	Rapport	Rapport
Rapport : 95-100/0-5	3,64	3,27	3,0	3,0
0-5/40-60	0,51	0,62	0,63	0,65
95-100/40-60	1,84	2,03	1,87	1,94
* 0-5 représente les 5 % de la population habitant des secteurs de recensement où le revenu total moyen des familles est le plus bas.				

Toutefois, Toronto est la ville où l'inégalité entre les quartiers est la plus grande, non pas que les quartiers à faible revenu (tranche inférieure de 5 %) soient extrêmement pauvres par rapport aux quartiers à revenu intermédiaire (5^e et 6^e déciles), mais plutôt parce que les quartiers à fort revenu sont très riches par rapport à ces mêmes quartiers à revenu moyen. Dans cette ville, les quartiers les plus riches ont 2,3 fois le niveau de revenu des quartiers intermédiaires. Ce rapport est bien plus haut que dans toute autre ville. Calgary suit immédiatement avec 2,0 et Ottawa-Hull ferme la marche avec 1,65. Le rapport de revenu moyen entre les quartiers à faible revenu et à revenu intermédiaire de Toronto (0,55) est semblable à ceux de Montréal et d'Ottawa-Hull. Il est inférieur à ceux de Calgary, d'Edmonton et de Vancouver et supérieur à celui de Winnipeg, ville

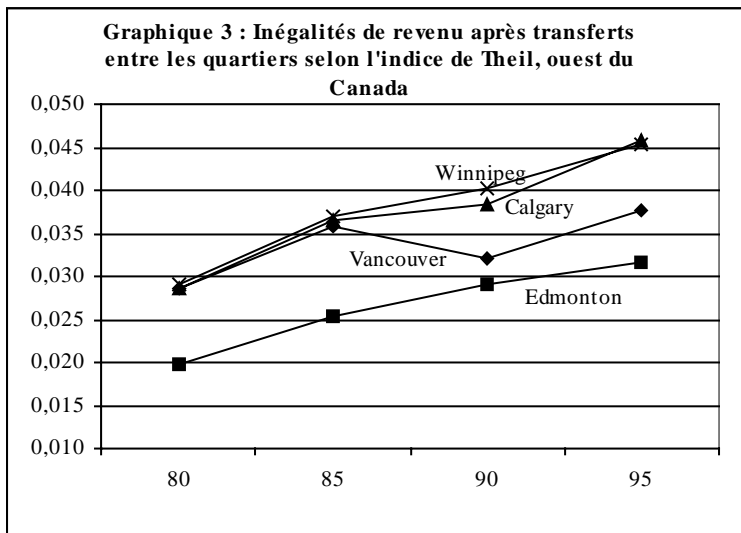
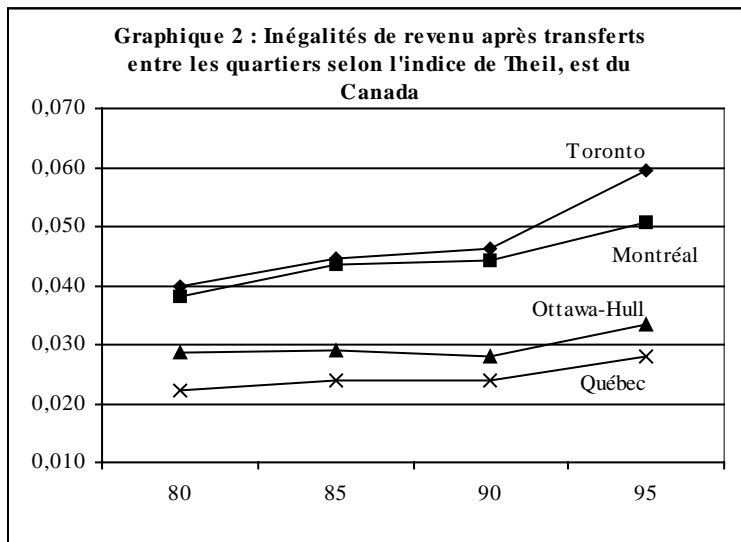
où le revenu moyen des quartiers les plus pauvres n'est que d'environ 51 % de celui des quartiers à revenu intermédiaire.

Montée des inégalités entre quartiers

On observe une montée des inégalités entre quartiers de 1980 à 1995 dans les huit villes canadiennes selon la mesure qu'en donnent tant l'indice de Gini que l'indice de Theil (tableau 3)⁷. Dans la plupart des villes, les indices des inégalités ont connu une progression plus ou moins soutenue pendant cette période sauf celui d'Ottawa-Hull et de Vancouver. La ville de Québec a aussi connu une augmentation relativement faible de l'inégalité, (voir les graphiques 2 et 3). Les villes où les augmentations *proportionnelles* ont été les plus marquées sont Edmonton, Calgary, Winnipeg et Toronto (hausse qui ont varié de 50 % à 60 % selon l'indice de Theil et de 24 % à 31 % selon l'indice de Gini de 1980 à 1995).

Tableau 3 : Inégalités entre quartiers selon le revenu total moyen des familles après ajustement par équivalence « membre adulte »						
		1980	1985	1990	1995	Variation en pourcentage 1980-1995
Québec	Theil	0,022	0,024	0,024	0,028	27 %
	Gini	0,113	0,117	0,119	0,128	13 %
Montréal	Theil	0,038	0,043	0,044	0,051	34 %
	Gini	0,145	0,155	0,156	0,169	16 %
Ottawa-Hull	Theil	0,029	0,029	0,028	0,033	14 %
	Gini	0,134	0,131	0,129	0,143	7 %
Toronto	Theil	0,040	0,045	0,046	0,060	50 %
	Gini	0,148	0,157	0,160	0,183	24 %
Winnipeg	Theil	0,029	0,037	0,040	0,045	55 %
	Gini	0,125	0,144	0,152	0,163	30 %
Calgary	Theil	0,029	0,036	0,038	0,046	59 %
	Gini	0,127	0,147	0,153	0,167	31 %
Edmonton	Theil	0,020	0,025	0,029	0,032	60 %
	Gini	0,107	0,121	0,130	0,137	28 %
Vancouver	Theil	0,029	0,036	0,032	0,038	31 %
	Gini	0,125	0,142	0,136	0,147	18 %

⁷ Dans le calcul des indices des inégalités, on applique une pondération des quartiers en fonction de leur population.



Cette évolution traduit à la fois une diminution du revenu moyen dans les quartiers à faible revenu et, sauf pour Vancouver, une augmentation dans les quartiers à fort revenu (tableau 4). De 1980 à 1995, le revenu total moyen des familles a décliné de 8 % à 18 % dans les quartiers les plus pauvres des huit villes (sauf à Ottawa-Hull) et a crû de 2 % à 10 % dans les quartiers les plus riches.

Tableau 4 : Variation en pourcentage du revenu total moyen des familles (après ajustement par équivalence « membre adulte ») dans les quartiers

Décile	Québec		Montréal		Ottawa-Hull		Toronto	
	1980-1995	1985-1995	1980-1995	1985-1995	1980-1995	1985-1995	1980-1995	1985-1995
Bas*	-8,0 %	-2,9	-12,3	-7,5	0,7	-6,4	-10,1	-11,3
2	-1,9	2,1	-7,0	-3,3	5,7	-3,1	-6,7	-8,9
3	0,1	2,3	-4,3	-1,7	7,8	-0,4	-5,1	-8,8
4	1,5	3,3	-1,5	-0,4	5,5	-2,3	-3,2	-6,5
5	2,7	3,3	-0,4	0,6	5,6	-1,5	-0,5	-3,9
6	3,7	5,2	0,5	0,9	5,6	-0,7	-0,5	-3,6
7	4,1	7,1	1,1	1,1	7,0	0,5	2,3	-1,6
8	1,6	5,2	1,5	2,3	7,6	2,5	5,8	1,1
9	2,7	6,0	2,3	2,5	8,6	2,2	6,9	1,4
Haut	5,2	5,4	4,0	2,0	8,9	1,3	10,5	2,4

Décile	Winnipeg		Calgary		Edmonton		Vancouver	
	1980-1995	1985-1995	1980-1995	1985-1995	1980-1995	1985-1995	1980-1995	1985-1995
Bas*	-12,6	-11,0	-12,1	-6,5	-18,1	-7,9	-12,2	4,2
2	-7,9	-6,2	-10,1	-4,1	-11,1	-3,3	-13,2	-1,6
3	-2,7	-6,9	-10,3	-5,3	-9,9	-3,6	-11,1	-1,3
4	-1,3	-5,2	-8,0	-4,2	-9,2	-2,1	-10,2	-1,3
5	-0,2	-3,9	-2,5	1,7	-8,6	-1,2	-8,0	0,2
6	3,4	-2,9	1,4	4,6	-8,7	-2,1	-6,4	1,1
7	3,4	-1,2	5,2	5,2	-7,9	-0,4	-2,7	2,7
8	6,0	-0,8	5,2	4,0	-6,2	-1,3	-3,3	4,1
9	13,5	3,0	4,0	-1,2	-2,0	2,9	-2,3	3,2
Haut	10,0	-0,5	7,5	6,2	1,9	3,0	-3,7	2,0

* Variation du revenu total moyen des familles (après ajustement par équivalence « membre adulte ») dans les 10 % de la population habitant les secteurs de recensement où ce revenu est le plus bas.

Une explication partielle de cette variation est que l'année 1995 se situait au milieu du cycle économique de la décennie 1990 et l'année 1980, à une crête cyclique (à l'échelle nationale du moins). Il est probable que les quartiers les plus pauvres subissent plus les effets d'une contraction économique, d'où la possibilité qu'une partie de la différence relevée soit d'origine cyclique plutôt que de tenir à une évolution structurelle à long terme des revenus relatifs. Les années 1985 et 1995 se prêtent mieux à des comparaisons. La même tendance générale se dégage, mais les variations sont moindres. Dans presque toutes les villes (sauf à Québec), le revenu familial moyen a diminué dans les quartiers appartenant à la moitié inférieure de l'échelle de répartition des revenus, alors qu'il augmentait dans les quelques déciles supérieurs.

Contribution des gains et des transferts à la montée des inégalités entre quartiers

Il peut y avoir montée des inégalités de revenu familial moyen entre les quartiers (1) parce que le revenu moyen du travail diminue dans les quartiers à faible revenu par rapport aux quartiers à fort revenu, (2) du fait des variations de la répartition des transferts entre les quartiers à fort et à faible revenu ou (3) à cause de la façon dont se répartissent entre les quartiers d'autres revenus comme le produit des placements et les prestations de retraite. On sait bien que, à l'échelle du Canada, la répartition du revenu du travail s'est faite plus inégale dans les années 1980 en particulier (Morissette, Myles et Picot, 1994; Beach et Slotsve, 1996; Picot, 1998). L'augmentation des transferts, qui vont surtout à la population du bas de l'échelle de répartition des revenus, tendait à compenser cette accentuation des inégalités de revenu du travail, tout au long de la décennie 1980 du moins, avec pour résultat que les inégalités de revenu disponible des

familles n'ont guère évolué (Wolfson et Murphy, 1998; Beach et Slotsve, 1996; Picot et Myles, 1996).

Contrairement aux tendances observées pour l'ensemble de la population, la montée des inégalités de répartition du revenu du travail selon les *quartiers* pendant cette période n'a pas été compensée en majeure partie par une augmentation des transferts. Cette conclusion se trouve illustrée ici tant par les répartitions en déciles que par la décomposition des variations de l'indice de Gini selon les sources de revenu.

Voyons d'abord les variations en pourcentage du revenu total et de ses principaux éléments (revenu du travail et transferts) selon les déciles de quartiers au tableau 5. Pour interpréter les résultats de ce tableau, il suffit de se rappeler l'arithmétique des inégalités de revenu. Pour que l'inégalité de répartition entre quartiers demeure stable, il faut que les hausses et les baisses en pourcentage soient constantes dans tous les déciles. Si les variations en pourcentage d'un élément du revenu sont en corrélation positive avec le niveau de revenu des quartiers, la composante contribue à la montée des inégalités. Les variations qui sont en gros proportionnelles sur tous les déciles de quartiers ne contribuent ni à l'accentuation des inégalités ni à sa compensation. Comme on peut le voir au tableau 5, les variations en pourcentage du revenu du travail selon les déciles de quartiers étaient en forte corrélation monotone avec les niveaux de revenu des quartiers. Ainsi, à Toronto, les gains moyens des quartiers du décile du bas ont diminué de 23 % et ceux des quartiers de la tranche supérieure de revenu ont augmenté de 16 %. Pour qu'il y ait effet de *compensation*, il faudrait des variations proportionnelles de signe opposé des transferts, c'est-à-dire des hausses en pourcentage plus marquées dans les quartiers à faible revenu que dans les quartiers à fort revenu. Toutefois, il reste que les augmentations en pourcentage des transferts, si appréciables qu'elles aient été ont toujours été plus importantes dans les quartiers de la tranche du milieu de la répartition du revenu que dans celle de la tranche inférieure. Dans certaines villes ces augmentations étaient plus élevées dans la tranche supérieure de la répartition que dans la tranche inférieure (c'est-à-dire, Québec, Montréal, Calgary, Vancouver). Ce résultat reflète partiellement le fait que les transferts au troisième âge (régimes de sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti et RPC-RRQ) ont été en hausse pendant cette période (tableau 5, colonne 4) et que les personnes âgées ne touchent habituellement que très peu de revenu du travail. Les majorations en pourcentage des transferts normalement destinés aux familles en âge de travailler (« autres transferts »), qu'il s'agisse des prestations d'assurance-emploi ou d'aide sociale ou des prestations à l'enfance, ont été dans certaines villes un peu plus amples dans les quartiers à faible revenu que dans les quartiers à fort revenu, mais les différences demeurent légères.

Tableau 5 : Variation en pourcentage des composantes du revenu de 1980 à 1995 selon les RMR et les déciles de quartiers

DÉCILE	Variation en pourcentage :					Pourcentage du revenu familial total que représentent les transferts* en 1995 (%)	Revenu moyen du travail** en 1995 (dollars de 1995)
	Revenu total (1)	Revenu du travail (2)	Transferts totaux (3)	Transferts au troisième âge (4)	Autres transferts (5)		
	(variation en pourcentage)						
Québec							
1	-8	-27	47	65	34	40	10 863
2	-2	-18	70	119	42	26	16 204
3	0	-10	66	48	77	21	19 631
4	2	-8	57	63	54	19	21 124
5	3	-5	60	48	68	17	22 541
6	4	-6	82	127	60	16	23 431
7	4	-7	92	150	66	14	24 899
8	2	-4	67	73	63	13	26 787
9	3	-3	72	73	72	12	28 057
10	5	1	74	97	55	9	35 999
ensemble	2	-7	66	81	57	18	22 954
Montréal							
1	-12	-29	49	43	53	59	10 379
2	-7	-21	62	65	60	34	14 250
3	-4	-18	72	91	60	27	16 858
4	-1	-14	80	105	65	24	18 902
5	0	-12	83	99	73	21	20 542
6	1	-9	84	95	78	19	22 636
7	1	-8	89	110	76	16	24 238
8	2	-3	64	46	79	14	26 996
9	2	-3	79	75	82	12	30 175
10	4	1	83	94	72	9	40 080
ensemble	-1	-9	73	80	68	23	22 506
Ottawa-Hull							
1	1	-11	54	21	78	37	14 256
2	6	-9	73	126	50	27	18 995
3	8	-2	77	83	74	22	22 516
4	5	-3	76	78	75	17	24 961
5	6	-6	112	168	82	16	26 363
6	6	-8	150	245	93	14	27 265
7	7	2	60	67	55	12	31 375
8	8	8	66	54	76	9	34 922
9	9	6	83	103	70	9	37 184
10	9	14	38	39	37	7	42 070
ensemble	7	1	75	85	69	17	27 991

* On vise ici uniquement les gens de moins de 60 ans. On exclut donc en majeure partie les prestations des régimes de sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti, ainsi que du RPC et du RRQ. Il s'agit donc de tenir compte des transferts sous forme de prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale et de prestations à l'enfance.

** Gains par habitant après ajustement par équivalence « membre adulte ».

Tableau 5 (suite) : Variation en pourcentage des composantes du revenu de 1980 à 1995 selon les RMR et les déciles de quartiers

DÉCILE	Variation en pourcentage :					Pourcentage du revenu familial total que représentent les transferts* en 1995 (%)	Revenu moyen du travail** en 1995 (dollars de 1995)
	Revenu total (1)	Revenu du travail (2)	Transferts totaux (3)	Transferts au troisième âge (4)	Autres transferts (5)		
	(variation en pourcentage)						(dollars de 1995)
Toronto							
1	-10	-23	93	40	133	35	14 581
2	-7	-18	108	80	132	26	18 447
3	-5	-15	98	71	123	22	21 027
4	-3	-13	122	121	123	19	23 485
5	0	-10	133	149	120	16	25 848
6	-1	-5	105	92	116	14	28 516
7	2	-3	111	108	113	12	30 449
8	6	2	91	84	100	10	33 698
9	7	6	77	65	93	9	37 738
10	11	16	70	65	78	7	52 118
ensemble	2	-4	100	84	117	17	28 590
Winnipeg							
1	-13	-30	78	32	126	45	9 819
2	-8	-18	63	37	97	27	14 729
3	-3	-10	66	41	103	19	17 855
4	-1	-14	121	147	98	17	19 243
5	0	-11	116	150	89	14	21 826
6	3	-8	89	92	86	13	22 084
7	3	-4	85	72	101	12	24 570
8	6	-3	131	191	84	10	26 715
9	13	8	85	97	72	8	31 480
10	10	13	48	43	54	6	38 864
ensemble	3	-5	85	77	94	17	22 718
Calgary							
1	-12	-21	91	53	121	23	16 924
2	-10	-19	121	140	111	17	20 492
3	-10	-15	86	39	123	16	22 282
4	-8	-17	142	175	119	15	22 535
5	-2	-14	165	240	121	12	25 256
6	1	-3	79	63	93	11	28 214
7	5	-2	135	204	93	10	30 328
8	5	-1	137	248	84	8	34 726
9	4	-4	145	293	81	7	37 006
10	8	5	113	178	64	8	46 961
ensemble	-1	-8	118	139	103	13	28 472

* On vise ici uniquement les gens de moins de 60 ans. On exclut donc en majeure partie les prestations des régimes de sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti, ainsi que du RPC et du RRQ. Il s'agit donc de tenir compte des transferts sous forme de prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale et de prestations à l'enfance.

** Gains par habitant après ajustement par équivalence « membre adulte ».

Tableau 5 (suite) : Variation en pourcentage des composantes du revenu de 1980 à 1995 selon les RMR et les déciles de quartiers

DÉCILE	Variation en pourcentage :					Pourcentage du revenu familial total que représentent les transferts* en 1995	Revenu moyen du travail** en 1995
	Revenu total (1)	Revenu du travail (2)	Transferts totaux (3)	Transferts au troisième âge (4)	Autres transferts (5)		
	(variation en pourcentage)					(%)	(dollars de 1995)
Edmonton							
1	-18	-33	115	89	137	31	14 077
2	-11	-23	109	92	123	22	18 046
3	-10	-23	165	235	130	19	19 855
4	-9	-17	129	102	151	17	21 731
5	-9	-19	145	165	131	17	22 603
6	-9	-15	104	89	115	12	24 784
7	-8	-20	194	326	127	13	24 948
8	-6	-12	121	151	103	11	28 008
9	-2	-8	155	264	106	8	32 365
10	2	0	109	132	88	7	39 945
ensemble	-7	-16	132	144	123	15	24 636
Vancouver							
1	-12	-21	57	23	86	30	16 223
2	-13	-18	40	13	70	22	19 006
3	-11	-20	61	54	68	20	20 348
4	-10	-13	46	19	76	18	22 883
5	-8	-13	61	55	67	15	24 711
6	-6	-12	72	87	60	14	26 199
7	-3	-7	67	74	62	12	28 796
8	-3	-8	79	96	63	11	30 123
9	-2	-6	59	63	53	10	32 909
10	-4	-5	67	78	51	8	41 738
ensemble	-7	-11	59	51	67	16	26 294
* On vise ici uniquement les gens de moins de 60 ans. On exclut donc en majeure partie les prestations des régimes de sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti, ainsi que du RPC et du RRQ. Il s'agit donc ici de tenir compte des transferts sous forme de prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale et de prestations à l'enfance.							
** Gains par habitant après ajustement par équivalence « membre adulte ».							

Il faut bien dire que ce qui est visé, c'est la *variation* des transferts pendant la période. Si on parle de *niveaux*, il est sûr que les quartiers à faible revenu dépendent bien plus des transferts que les quartiers à fort revenu. Le tableau 5 indique que, à Montréal par exemple, les transferts ont représenté 59 % du revenu familial chez les gens de moins de 60 ans en 1995 dans les ménages du décile du bas et 9 % seulement dans les ménages du décile du haut. À Calgary, les valeurs correspondantes sont de 23 % et 8 %. En niveaux, les transferts sont fortement concentrés dans les quartiers à faible revenu, mais en *variations* ils sont hautement dispersés, ce qui limite leur effet sur la montée des inégalités entre quartiers. Les pertes de revenu du travail étaient en revanche considérables et très concentrées dans les quartiers à faible revenu.

Pour estimer plus précisément l'effet de ces variations sur la répartition du revenu selon les quartiers, nous prendrons une décomposition de l'indice de Gini selon les sources de revenu d'après la formule de Lerman and Yitzhaki (1985). La contribution qu'apporte une source de revenu quelconque (Q_k) à l'inégalité totale (G) peut se diviser en trois facteurs, à savoir le

coefficient de Gini pour la composante (G_k), la proportion du revenu total que représente cette composante (S_k) et la corrélation (voir la note en bas de page) entre cette même composante et le revenu total (R_k) On obtient ainsi⁸ :

$$(1) \quad G = \sum Q_k = \sum G_k \cdot S_k \cdot R_k$$

ce qui signifie en termes simples que l'inégalité totale est déterminée par l'inégalité de répartition de la composante même, la *part* de cette dernière dans le revenu global et sa *covariation* avec les autres composantes du revenu.

Dans cette décomposition comme dans les calculs précédents, chaque observation (secteur de recensement) est en pondération population. Les composantes du revenu sont (1) le revenu moyen du travail du secteur⁹, (2) les transferts moyens du secteur qui vont normalement à la population retraitée (RPC-RRQ et régimes de sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti), (3) la valeur moyenne des autres transferts du secteur (prestations d'aide sociale et d'assurance-emploi, prestations à l'enfance, allocations familiales et autres transferts) et (4) les autres revenus (revenu de placements, prestations de régimes de retraite privés et autres sources de revenu). Les transferts se répartissent entre les prestations normalement destinées à la population retraitée et les prestations qui vont à la population en âge de travailler (travailleurs et leur famille).

Le tableau 6 présente le détail des décompositions pour Toronto et Québec, deux villes aux antipodes l'une de l'autre. C'est en effet à Toronto que les inégalités entre quartiers (1995) étaient le plus marquées et le plus en hausse pendant la période et à Québec qu'elles étaient les plus faibles et le moins en progression. Le tableau 6 indique les valeurs de toutes les composantes de cet exercice de décomposition avec le coefficient de Gini, la proportion et le coefficient de corrélation (corrélacion entre la composante et le revenu familial total) pour chacune. On ne s'étonnera pas que les inégalités de revenu du travail entre quartiers aient monté dans toutes les villes toutes les années. À Toronto, le coefficient de Gini a ainsi augmenté de 0,135 à 0,204 et, à Québec, de 0,126 à 0,166 (tableau 6). Le revenu du travail tenait une place décroissante dans le revenu familial total, étant passé de 85 % à 81 % à Toronto et de 86 % à 78 % à Québec, ce qui tendrait à diminuer l'effet de l'inégalité croissante des gains sur les inégalités de revenu familial. Il faut toutefois préciser que ce phénomène a été plus que compensé par une hausse appréciable de l'inégalité de revenu du travail.

⁸ Le coefficient de corrélation de Gini (R_k) est un hybride du coefficient familial R de Pearson et du coefficient de corrélation des rangs de Spearman. On le calcule par le rapport entre la covariance de la composante du revenu k avec la distribution cumulative du revenu disponible final, d'une part, et la covariance de la composante du revenu k avec la distribution cumulative de cette même composante, d'autre part. Comme le coefficient classique de corrélation, il prend une valeur entre -1 et $+1$. R_k sera égal à l'unité si les rangs des personnes sont identiques pour la composante et pour le revenu disponible total.

⁹ Il s'agit des valeurs positives et négatives des gains et du revenu tant dans le travail indépendant que dans l'emploi rémunéré.

Tableau 6 : Résultats détaillés de la décomposition pour Québec et Toronto

Facteurs des composantes du revenu												
	Revenu du travail			Transferts à la population retraitée			Autres transferts			Autres revenus		
	Coeff. de Gini	Pro-portion	Coeff. de corrélation	Coeff. de Gini	Pro-portion	Coeff. de corrélation	Coeff. de Gini	Pro-portion	Coeff. de corrélation	Coeff. de Gini	Pro-portion	Coeff. de corrélation
Toronto												
1980	0,135	0,853	0,972	0,319	0,025	0,031	0,153	0,025	-0,808	0,464	0,097	0,891
1985	0,151	0,842	0,972	0,310	0,029	0,035	0,142	0,033	-0,813	0,463	0,096	0,954
1990	0,161	0,835	0,969	0,302	0,033	0,066	0,164	0,037	-0,755	0,448	0,095	0,840
1995	0,204	0,811	0,974	0,263	0,045	0,089	0,189	0,054	-0,862	0,421	0,091	0,838
Québec												
1980	0,126	0,857	0,967	0,321	0,031	-0,436	0,143	0,049	-0,824	0,413	0,063	0,705
1985	0,140	0,822	0,967	0,314	0,040	-0,343	0,128	0,063	-0,860	0,379	0,075	0,628
1990	0,147	0,819	0,967	0,330	0,043	-0,373	0,123	0,060	-0,767	0,345	0,078	0,539
1995	0,166	0,784	0,965	0,316	0,055	-0,328	0,123	0,076	-0,799	0,341	0,086	0,642

Composantes du revenu familial des quartiers (Gini)					
	Revenu familial des quartiers (Gini)	Revenu du travail Q	Transferts à la population retraitée Q	Autres transferts Q	Autres revenus Q
Toronto					
1980	0,148	0,112	0,000	-0,003	0,040
1985	0,157	0,124	0,000	-0,004	0,038
1990	0,160	0,129	0,001	-0,005	0,035
1995	0,183	0,160	0,001	-0,009	0,031
Québec					
1980	0,113	0,104	-0,004	-0,006	0,018
1985	0,117	0,111	-0,004	-0,007	0,018
1990	0,119	0,116	-0,005	-0,006	0,015
1995	0,128	0,124	-0,006	-0,007	0,017

Le tableau 7 récapitule les résultats de toutes les villes. Il décrit la contribution totale (Q_k) de chaque composante du revenu aux variations des inégalités de revenu familial entre les quartiers. On ne s'étonnera pas que le revenu du travail soit la composante qui contribue le plus à l'évolution des inégalités. Il y a eu montée des inégalités de revenu familial entre les quartiers parce que les disparités de revenu du travail se sont accentuées. C'est dans les villes où les inégalités de revenu familial ont le plus augmenté que les inégalités de revenu du travail ont le plus monté. Habituellement, c'est là une variation sur laquelle agissent les « autres transferts » en compensation, mais l'effet n'est pas important. Ainsi, à Toronto, les variations de niveau et de répartition des « autres transferts » (prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale et prestations à l'enfance) ont compensé dans une proportion approximative de 12 % (-0,006/0,049) l'accroissement des inégalités entre quartiers tenant à des variations de niveau et de répartition du revenu du travail. L'effet est encore plus modeste dans bien d'autres villes.

Tableau 7: Décomposition de la variation du revenu familial des quartiers (Gini) selon la contribution des quatre composantes de ce revenu						
	Variation du revenu familial des quartiers (Gini)		Inégalité attribuable aux variations :			
	Valeur	(%)	Revenu du travail Q	Transferts à la population retraitée Q	Autres transferts Q	Autres revenus Q
Québec						
1980-1995	0,015	(13 %)	0,019	-0,002	-0,001	-0,001
1985-1995	0,011	(9 %)	0,013	-0,001	-0,001	0,001
1990-1995	0,009	(8 %)	0,007	0,000	-0,001	0,003
Montréal						
1980-1995	0,023	(16 %)	0,024	0,001	-0,002	-0,001
1985-1995	0,013	(8 %)	0,013	0,001	-0,001	-0,001
1990-1995	0,013	(8 %)	0,016	0,001	-0,002	-0,001
Ottawa-Hull						
1980-1995	0,009	(7 %)	0,016	0,001	-0,003	-0,006
1985-1995	0,012	(9 %)	0,020	0,000	-0,004	-0,003
1990-1995	0,014	(11 %)	0,018	0,000	-0,003	-0,001
Toronto						
1980-1995	0,036	(24 %)	0,049	0,001	-0,006	-0,008
1985-1995	0,027	(17 %)	0,037	0,001	-0,005	-0,006
1990-1995	0,024	(18 %)	0,031	0,000	-0,004	-0,004
Winnipeg						
1980-1995	0,038	(30 %)	0,042	0,002	-0,005	0,003
1985-1995	0,019	(13 %)	0,020	0,002	-0,003	0,001
1990-1995	0,012	(18 %)	0,012	0,000	-0,003	0,002
Calgary						
1980-1995	0,040	(31 %)	0,034	0,002	-0,004	0,008
1985-1995	0,020	(14 %)	0,010	0,002	-0,001	0,009
1990-1995	0,014	(9 %)	0,009	0,001	-0,001	0,006
Edmonton						
1980-1995	0,030	(28 %)	0,031	0,001	-0,005	0,002
1985-1995	0,016	(13 %)	0,015	0,001	-0,002	0,000
1990-1995	0,007	(5 %)	0,009	0,000	-0,001	-0,001
Vancouver						
1980-1995	0,023	(18 %)	0,022	0,003	-0,004	0,002
1985-1995	0,006	(4 %)	0,004	0,002	-0,001	0,000
1990-1995	0,012	(9 %)	0,015	0,001	-0,002	-0,002

() Augmentation en pourcentage des valeurs de Gini pendant la période.

Les transferts à la population retraitée ont été en hausse pendant la période, ce que l'on doit principalement au « mûrissement » du Régime de pensions du Canada et du Régime des rentes du Québec plutôt qu'à l'accroissement des prestations des régimes de sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti. La corrélation entre ces transferts et le revenu des quartiers a augmenté pendant la période pour apporter une contribution modeste à la montée des inégalités entre quartiers (tableau 6). La contribution des mouvements des « autres revenus » (revenu de placements principalement) a généralement varié selon les villes en fonction des hausses ou des baisses de la part du revenu de placements dans le revenu total. On notera en particulier que les variations des « autres revenus » ont largement contribué à l'accroissement des inégalités entre quartiers à Calgary et à leur atténuation à Toronto.

La grande conclusion qui se dégage donc, c'est que les variations des inégalités de revenu du travail entre les quartiers ont été le moteur des variations des inégalités de revenu familial et que l'augmentation des transferts dans cette période n'a eu qu'un léger effet compensateur sur la montée des inégalités de gains entre quartiers. Il se pourrait que la composition sociale des quartiers à très faible revenu diffère systématiquement de celle des quartiers à revenu intermédiaire, si bien que les transferts ne se sont pas accrus plus rapidement dans les premiers en période de recul de l'emploi et du revenu du travail (plus de personnes seules ou de couples sans enfants, par exemple) que dans les seconds. Voilà un sujet que l'on devra étudier plus avant.

Emploi et chômage dans les quartiers à fort et à faible revenu

L'évolution de la répartition spatiale du revenu du travail a été importante pendant la période. Elle constitue le principal facteur d'inégalité des quartiers. Pour mieux comprendre les variations qui influent sur ce revenu, nous regarderons les taux d'emploi (proportion de la population ayant un emploi) et de chômage chez les travailleurs d'âge adulte (25 à 54 ans) des quartiers à fort et à faible revenu. Dans les quartiers à faible revenu, une diminution du salaire horaire ou du nombre d'heures de travail ou une augmentation de la proportion de la population non occupée ou en chômage pourrait être à l'origine de la baisse du revenu du travail. Le recensement ne nous donne pas les renseignements dont nous aurions besoin pour juger de l'importance relative de ces divers facteurs, mais il est possible de considérer les taux de chômage et d'emploi (et donc les proportions de personnes non occupées). Idéalement, on pourrait se reporter à des mesures annuelles de l'emploi et du chômage, mais nous devons nous limiter à des mesures de la situation de l'activité pendant la semaine du recensement, laquelle tombe d'habitude à la fin de mai et au début de juin.

Vu les variations observées de la répartition du revenu du travail entre les quartiers, l'évolution de la répartition de l'emploi et du chômage est ce que l'on pouvait attendre : le chômage était plus concentré dans les quartiers à faible revenu et l'emploi, dans les quartiers à fort revenu. Le tableau 8 indique que, pour les huit RMR dans l'ensemble, l'écart entre les déciles de quartiers du bas et du haut pour la proportion de la population au travail était de 14 points de pourcentage en 1980 (66 % contre 80 %). En 1995, la différence avait augmenté à 23 points de pourcentage (61 % contre 84 %). Dans le décile du bas, les taux d'emploi ont décru de 4,7 points de pourcentage et, dans le décile du haut, ils se sont accrus de 4,3 points de pourcentage de 1980 à 1995.

Tableau 8 : Taux d'emploi et de chômage par décile pour les huit RMR combinées, population de 25 à 54 ans

Décile	Taux d'emploi* chez les 25 à 54 ans						Taux de chômage chez les 25 à 54 ans					
					Variation en points de pourcentage						Variation en points de pourcentage	
	1980	1985	1990	1995	1980-1995	1985-1995	1980	1985	1990	1995	1980-1995	1985-1995
Bas	66,3	64,8	65,3	61,6	-4,7	-3,2	11,2	15,4	17,3	18,9	7,7	3,5
2	72,6	72,0	73,6	70,8	-1,8	-1,2	8,1	10,7	12,7	13,4	5,3	2,7
3	74,2	74,5	76,5	74,2	0	-0,3	7,1	9,5	10,7	11,0	3,9	1,5
4	76,2	76,3	78,3	76,4	0,2	0,1	6,0	8,6	9,7	9,5	3,5	0,9
5	77,2	78,7	79,8	78,6	1,4	-0,1	5,6	7,6	8,5	8,4	2,8	0,8
6	79,7	79,4	81,0	80,2	0,5	0,8	4,5	7,1	7,9	7,3	2,8	0,2
7	79,9	81,2	82,1	81,1	1,2	-0,1	4,5	5,9	7,5	6,8	2,3	0,9
8	80,7	82,1	83,5	82,4	1,7	0,3	4,0	5,4	6,4	6,0	2,0	0,6
9	80,2	82,5	84,1	84,2	4,0	1,7	3,5	4,9	5,6	4,9	1,4	0,0
Haut	79,6	82,5	83,7	83,9	4,3	1,4	3,3	4,4	5,1	4,4	1,1	0,0
Rapport Haut-bas	1,20	1,27	1,28	1,36								
Bas-haut							3,4	3,5	3,4	4,3		

* Nombre de personnes ayant un emploi divisé par la population.

Le chômage a monté dans tous les quartiers, mais bien plus dans le décile du bas (7,7 points de pourcentage) que dans le décile du haut (1,1 point). En moyenne pour les huit villes, le taux de chômage en 1980 des travailleurs d'âge adulte des quartiers les plus pauvres oscillait autour de 11 %. En 1995, il approchait de 20 %. Pendant la même période, le taux de chômage était en hausse dans les quartiers les plus riches (décile du haut), étant passé de 3 % à 4 %.

Le gros de l'augmentation du *chômage* relatif dans les quartiers à faible revenu a eu lieu de 1990 à 1995. Le tableau 10 indique le rapport de taux de chômage entre les déciles du bas et du haut. Sauf à Edmonton, à Calgary et à Toronto, les taux de chômage relatifs se sont le plus élevés dans les années 1990. L'exemple le plus frappant est Winnipeg où le rapport de taux de chômage entre les déciles du bas et du haut s'établissait à 4,2 en 1990 et à 6,7 en 1995.

Tableau 9 : Variation en points des taux d'emploi et de chômage chez les 25 à 54 ans selon les déciles de quartiers, 1980-1995

Décile	Québec Variation en points de pourcentage		Montréal Variation en points de pourcentage		Ottawa-Hull Variation en points de pourcentage		Toronto Variation en points de pourcentage	
	Taux d'emploi	Taux de chômage	Taux d'emploi	Taux de chômage	Taux d'emploi	Taux de chômage	Taux d'emploi	Taux de chômage
Bas	3,6	4,3	-5,0	9,1	-4,5	4,7	-11,7	11,5
2	5,2	2,9	-0,6	5,4	1,3	2,5	-9,3	7,9
3	8,0	0,3	1,8	4,4	2,3	1,8	-8,2	7,3
4	7,8	0,9	2,9	3,2	2,8	1,6	-6,3	6,0
5	9,3	-0,4	3,7	2,3	1,4	3,1	-3,7	4,6
6	12,5	-1,3	4,7	1,3	1,1	1,5	-2,6	4,1
7	9,6	0,4	6,1	1,4	4,6	0,7	-2,3	3,4
8	10,4	-1,7	5,7	0,4	5,1	0,4	0,4	2,3
9	9,1	-1,0	6,2	0,4	3,2	1,5	0,7	2,1
Haut	11,2	-1,3	4,8	0,8	5,6	-0,6	3,5	1,6
Décile	Winnipeg Variation en points de pourcentage		Calgary Variation en points de pourcentage		Edmonton Variation en points de pourcentage		Vancouver Variation en points de pourcentage	
	Taux d'emploi	Taux de chômage	Taux d'emploi	Taux de chômage	Taux d'emploi	Taux de chômage	Taux d'emploi	Taux de chômage
Bas	-13,2	9,8	-3,4	4,7	-7,1	6,6	-9,2	7,7
2	-3,8	3,9	0,7	3,0	-1,7	5,0	-4,0	5,4
3	1,4	1,4	-0,9	3,0	-2,4	5,3	-3,4	5,2
4	1,3	2,1	1,7	3,1	-0,5	3,1	0,2	3,0
5	2,6	1,1	1,5	2,4	-1,2	3,9	-1,2	3,6
6	2,9	1,8	0,2	2,5	2,5	2,4	0,5	2,8
7	5,4	0,3	1,7	2,1	1,6	3,4	1,8	1,5
8	7,5	0,1	4,9	1,8	2,2	3,2	1,8	1,6
9	8,0	-0,2	2,3	2,3	4,4	1,7	4,3	1,3
Haut	6,9	-0,4	7,0	1,4	5,8	1,2	4,1	1,0

Tableau 10 : Rapport de taux d'emploi et de chômage entre les déciles de quartiers du haut et du bas de 1980 à 1995 pour la population urbaine de 25 à 54 ans

	Rapport de taux d'emploi entre les déciles du haut et du bas				Rapport de taux de chômage entre les déciles du haut et du bas			
	1980	1985	1990	1995	1980	1985	1990	1995
Québec	1,33	1,41	1,33	1,44	2,2	2,8	2,6	3,5
Montréal	1,29	1,35	1,36	1,49	3,2	3,4	3,1	4,4
Ottawa-Hull	1,18	1,21	1,24	1,36	2,8	2,4	2,8	4,5
Toronto	1,07	1,11	1,22	1,33	2,4	2,3	3,3	4,2
Winnipeg	1,13	1,21	1,40	1,50	3,2	3,2	4,2	6,7
Calgary	0,95	1,09	1,10	1,09	2,2	2,3	3,0	2,7
Edmonton	1,03	1,19	1,21	1,22	2,5	3,0	3,4	3,4
Vancouver	1,03	1,20	1,17	1,23	2,9	3,2	3,2	4,1

En revanche, les rapports de taux d'*emploi* (entre les déciles du haut et du bas) ont augmenté presque autant ou parfois plus dans les années 1980 que dans la période 1990-1995 (tableau 10). À Toronto, Winnipeg, Edmonton, Calgary et Vancouver, les variations des niveaux relatifs d'emploi ont été plus amples dans les années 1980 que dans les années 1990. Les variations de niveaux d'*emploi* traduisent les variations des taux tant de chômage que d'activité et indiquent la tendance des niveaux relatifs d'activité des quartiers à fort et à faible revenu de ces villes tout au long de la période considérée. Chose frappante, seule la ville de Québec parmi les huit étudiées montre les signes d'une évolution purement cyclique des niveaux relatifs d'emploi parmi les quartiers à fort et à faible revenu.

Rôle de la ségrégation spatiale d'origine économique

La montée des inégalités entre les quartiers emprunte deux voies, à savoir a) une accentuation des inégalités dans l'ensemble des familles (à l'échelle d'une ville) et b) une évolution de la distribution des familles à fort et à faible revenu entre les quartiers. Si les familles à faible revenu ont de plus en plus tendance à se regrouper dans des quartiers pauvres et les familles à fort revenu, dans des quartiers riches (c'est-à-dire, la corrélation entre le revenu des familles et celui des quartiers augmente), il y aura montée des inégalités entre quartiers même si les inégalités à l'échelle de la ville demeurent les mêmes. Dans cette section, notre but sera de juger dans quelle mesure l'accroissement que nous avons décrit des inégalités entre quartiers est imputable à l'un ou l'autre de ces facteurs. Y a-t-il montée des inégalités entre les quartiers des villes canadiennes parce que les inégalités de revenu familial augmentent en général ou que la propension des familles à fort et à faible revenu à se regrouper dans des quartiers respectivement riches et pauvres évolue elle aussi (ce que nous appelons la ségrégation spatiale d'origine économique)?

Pour clarifier les questions de mesure d'inégalité des quartiers et de ségrégation résidentielle d'origine économique, il est bon de prendre d'abord le cadre comptable type (Allison, 1978; Cowell, 1995) des indices d'inégalités décomposables I comme dans :

$$(1) \quad I_T = I_W + I_B$$

Dans ce cas, l'inégalité totale d'une région urbaine I_T a une composante intersectorielle I_B (entre les quartiers) et une composante intrasectorielle I_W (à l'intérieur des quartiers)¹⁰. On peut exprimer l'inégalité intersectorielle I_B , qui est l'objet de notre analyse, de la manière suivante :

$$(2) \quad I_B = I_T - I_W$$

Pour mesurer la « ségrégation » économique (corrélation foncière entre le revenu des familles et celui des quartiers), Jargowsky (1996) calcule un indice de regroupement des familles en quartiers (IRFQ) en prenant le rapport entre la variance intersectorielle (entre secteurs de recensement) et la variance totale (ensemble des ménages) du revenu des ménages, c'est-à-dire la proportion de l'inégalité totale que représente l'inégalité intersectorielle (entre quartiers) ou le

¹⁰ En nous reportant à l'indice décomposable de Theil, nous indiquons les valeurs des composantes intrasectorielle et intersectorielle pour les huit villes en 1995 au tableau B.2 en annexe. Il convient de noter que l'inégalité intrasectorielle dépasse largement l'inégalité intersectorielle. L'inégalité intersectorielle figure pour 13 % à 20 % dans l'inégalité totale et l'inégalité intrasectorielle, pour le reste.

rapport I_B / I_T ¹¹. Dans la présente étude, nous créons un indice à peu près semblable de « ségrégation économique en quartiers ». On peut ainsi exprimer l'identité en (2) :

$$(3) \quad I_B = I_T * (1 - I_W / I_T)$$

ce qui indique bien que, aux deux extrêmes, l'inégalité intersectorielle augmentera (1) si l'inégalité totale entre les familles (I_T) s'accroît (alors que l'importance relative de l'inégalité intrasectorielle demeure inchangée) ou (2) si les quartiers gagnent en homogénéité interne (I_W diminue) *par rapport* à l'inégalité totale et que $(1 - I_W / I_T)$ s'élève (il y a regroupement accru des familles en quartiers pour reprendre l'expression de Jargowsky).

Le terme $(1 - I_W / I_T)$ est l'indice de ségrégation économique en quartiers que nous utilisons ici. Il convient de noter qu'il équivaut à l'indice de regroupement des familles en quartiers de Jargowsky, sauf que celui-ci emploie l'expression (I_B / I_T) au lieu de $(1 - I_W / I_T)$, celles-ci étant par ailleurs identiques¹².

Si on veut mieux comprendre l'indice de ségrégation économique, il faut voir que le terme entre parenthèses en (3) varie de 0 à 1. Si tous les quartiers ont un même revenu familial moyen (I_B égale 0) et présentent la même répartition de revenu familial, c'est-à-dire une répartition égale à la distribution générale ($I_W = I_T$), l'indice (terme entre parenthèses en (3)) prendra la valeur zéro. Il n'y a alors pas de regroupement des familles en collectivités-quartiers à fort et à faible revenu. À l'autre extrême, s'il n'y a pas de variation intrasectorielle et que toutes les familles d'un quartier ont un même revenu, la ségrégation économique en quartiers est alors maximale et l'indice prend la valeur unité. Entre les valeurs 0 et 1 et *pour une valeur donnée d'inégalité totale* (I_T), si les quartiers gagnent en homogénéité interne pour ce qui est du revenu familial moyen (regroupement accru), I_W diminue et la valeur de l'indice augmente. Ainsi, les valeurs de l'indice sont déterminées par le degré d'homogénéité interne des quartiers par rapport à l'inégalité totale.

En dernière analyse, une augmentation de la composante « ségrégation » en (3) pour le terme entre parenthèses indique simplement que les quartiers gagnent en homogénéité économique par rapport à l'inégalité générale (totale) à l'échelle d'une ville¹³.

¹¹ La variance n'est pas considérée comme une mesure valable de l'inégalité, car elle n'est pas en invariance d'échelle. Voilà pourquoi on a pour règle de calculer le coefficient de variation (CV) en divisant l'écart-type par la moyenne. Si on prend le rapport entre l'écart-type intersectoriel (entre secteurs de recensement) et l'écart-type total (ensemble des ménages), la moyenne s'annule, si bien que l'indice de regroupement en quartiers de Jargowsky est identique au rapport CV entre l'inégalité intersectorielle I_B et l'inégalité totale I_T . Le CV n'est toutefois pas une mesure décomposable des inégalités. Il est alors nécessaire de calculer CV en valeur quadratique.

¹² $I_B / I_T = (I_T - I_W) / I_T = 1 - I_W / I_T$. La seule différence entre l'indice de regroupement des familles en quartiers de Jargowsky et notre indice est que nous nous reportons à l'indice de Theil comme mesure de dispersion parce qu'il est décomposable, alors que Jargowsky utilise le CV.

¹³ En d'autres termes, l'inégalité intersectorielle (entre quartiers) s'accroît plus vite que l'inégalité urbaine totale. Bien que des indices comme ceux-là soient souvent appelés indices de regroupement en quartiers, ce regroupement n'a pas à se manifester par des déplacements de familles entre quartiers pour que les indices augmentent. En effet, si dans des quartiers le revenu familial change de sorte que ces secteurs gagnent en homogénéité interne, l'indice de regroupement s'élèvera même sans déplacement de familles entre quartiers.

L'identité comptable en (3) peut paraître banale, mais si nous plaçons un indice de « ségrégation économique » dans le cadre de cette identité, nous pouvons répondre à une question d'un intérêt considérable et établir notamment dans quelle mesure la montée des inégalités que nous avons décrite est attribuable à une accentuation générale des inégalités dans une population urbaine ou à un accroissement de la ségrégation économique entre les familles. Pour répondre, il serait bon de mettre l'équation (3) sous une forme logarithmique :

$$(4) \quad \ln(I_B) = \ln(I_T) + \ln(1 - I_W/I_T)$$

Ainsi, on peut exprimer la variation globale de I_B entre deux points temporels comme la somme des variations de ses composantes comme dans :

$$(5) \quad \Delta \ln(I_B) = \Delta \ln(I_T) + \Delta \ln(1 - I_W/I_T)$$

Parmi les mesures utiles des inégalités, plusieurs se prêtent à des décompositions comme celles qu'impliquent les équations (1) à (5), dont l'indice de Theil (T) et le coefficient de variation en valeur quadratique (CV^2). Nous employons ici l'indice de Theil.

Le tableau B.2 en annexe décrit les composantes intersectorielle et intrasectorielle de l'inégalité totale de revenu familial dans les villes ainsi que les valeurs de l'indice de regroupement ($1 - I_W/I_T$). L'indice a augmenté de façon continue dans cinq des huit villes (Québec, Montréal, Winnipeg, Calgary et Edmonton) et dans les années 90 elle a augmenté à Toronto. D'après les résultats présentés au tableau 11, une ségrégation économique croissante a contribué à la montée des inégalités entre quartiers principalement dans quatre villes, à savoir Québec, Winnipeg, Calgary et Edmonton. Dans ces régions métropolitaines, la montée des inégalités entre les quartiers a plus à voir avec une évolution de la façon dont les familles se regroupent en quartiers à fort et à faible revenu qu'avec l'accroissement général des inégalités de revenu familial. Dans les quatre autres villes, on observe le contraire, c'est-à-dire une montée des inégalités principalement imputable à une augmentation des inégalités dans l'ensemble des familles, soit à l'échelle d'une ville.

Si la composante « ségrégation » est en hausse, c'est simplement que l'inégalité entre quartiers s'accroît plus rapidement que l'inégalité dans l'ensemble des familles et que les quartiers gagnent en homogénéité économique par rapport à l'inégalité totale dans une région urbaine. On peut y voir l'effet d'une concentration croissante en quartiers de l'emploi (quartiers à fort revenu) et du chômage (quartiers à faible revenu). Toutefois, le fait que les variations de la répartition des transferts selon les quartiers compensent seulement dans une faible mesure la montée des inégalités entre quartiers joue aussi un rôle. Si on compare les contributions respectives de la composante « ségrégation » à l'inégalité des quartiers avant et après transferts (tableau 12), on constate que cette composante est quelque peu plus importante comme facteur d'inégalité après transferts qu'avant transferts. C'est que les transferts ont un important effet de réduction de l'inégalité totale (I_T). Ainsi, on ne voit pas de grande augmentation des inégalités dans la plupart des villes après transferts (voir l'annexe A). On peut donc se rendre compte que cette composante a moins eu pour effet d'accroître les inégalités entre quartiers après transferts qu'avant. Les transferts ont moins réussi à réduire ces inégalités cependant.

Tableau 11 : Décomposition de la variation des inégalités entre quartiers selon les variations respectives des inégalités dans l'ensemble des familles (à l'échelle d'une ville) et de la ségrégation économique			
	Variation en pourcentage des inégalités entre quartiers ($\Delta \ln I_B$)	Variation en pourcentage des inégalités de revenu familial à l'échelle d'une ville ($\Delta \ln I_T$)	Variation en pourcentage des inégalités par ségrégation économique ($\Delta \ln(I - I_W/I_T)$)
Québec			
1980-1995	23,2%	4,6%	18,6%
1985-1995	15,8%	1,9%	13,9%
Montréal			
1980-1995	28,5%	21,1%	7,4%
1985-1995	15,7%	11,6%	4,1%
Ottawa-Hull			
1980-1995	14,8%	10,4%	4,5%
1985-1995	13,8%	9,9%	3,8%
Toronto			
1980-1995	40,2%	28,5%	11,7%
1985-1995	28,6%	19,9%	8,7%
Winnipeg			
1980-1995	44,5%	16,9%	27,6%
1985-1995	20,7%	4,9%	15,9%
Calgary			
1980-1995	46,9%	21,3%	25,5%
1985-1995	22,8%	11,3%	11,5%
Edmonton			
1980-1995	47,6%	16,5%	31,1%
1985-1995	22,6%	1,3%	21,3%
Vancouver			
1980-1995	27,4%	25,9%	1,5%
1985-1995	4,6%	14,9%	-10,2%

Tableau 12 : Proportion de la variation des inégalités entre quartiers qui est attribuable à la ségrégation économique avant et après transferts, 1980-1995		
	Avant transferts	Après transferts
Toronto	24 %	29 %
Montréal	18 %	26 %
Ottawa-Hull	17 %	30 %
Québec	47 %	80 %
Vancouver	13 %	5 %
Edmonton	49 %	65 %
Calgary	43 %	54 %
Winnipeg	48 %	62 %

Conclusion

Les grandes conclusions qui se dégagent de ce premier aperçu des inégalités de revenu entre les quartiers des RMR les plus importantes au Canada peuvent ainsi se résumer :

- La répartition de l'emploi, du chômage et du revenu du travail selon les quartiers a considérablement évolué depuis 1980. Elle a été le moteur de l'évolution des conditions économiques relatives des quartiers pendant cette période.
- Au regard de leur incidence sur la répartition du revenu dans l'ensemble des familles, des transferts croissants ont peu compensé les variations de la répartition du revenu du travail entre les quartiers.
- Les inégalités de revenu familial total entre quartiers (après transferts et avant impôt) se sont accentuées pendant la période. Vu le moindre effet des transferts sur les inégalités entre quartiers (par rapport aux inégalités de revenu entre les familles), il paraît probable que, bien que plus discrètes que les variations selon le revenu familial total, les variations après impôt ne soient pas qualitativement différentes (voir aussi l'annexe A). Nous n'avons toutefois pas de données pour le confirmer.
- Non seulement les disparités de gains et de revenu entre quartiers à fort et à faible revenu se sont accentuées, mais le regroupement selon les quartiers a augmenté dans cinq des huit villes.

D'après ces résultats, la stabilité relative de la répartition des revenus des familles observée à l'échelle nationale nous dissimule d'importants changements de la position économique relative des quartiers dans les grandes villes canadiennes. Plus particulièrement, il convient de mentionner la baisse de l'emploi parmi la population des quartiers les plus pauvres.

Annexe A: Y a-t-il eu montée des inégalités urbaines?

À l'échelle nationale, les inégalités de revenu des familles après impôt et transferts (revenu disponible) ont été relativement stables depuis les années 1970 (Wolfson et Murphy, 1998; Beach et Slotsve, 1996; Statistique Canada, 1998). Comme la source normale de données à l'appui de ces conclusions est l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC), il est d'abord instructif de voir s'il est possible de tirer des conclusions semblables des données de recensement.

Le tableau A.1 en annexe présente les données de répartition du revenu des familles selon les règles de déclaration de Statistique Canada (distributions non ajustées en fonction de la taille des familles). Les données de recensement font voir une augmentation de 5,7 % du coefficient de Gini de 1980 à 1995. C'est un peu plus que les 3,7 % d'accroissement qu'indique l'EFC avant impôt. Les données après impôt de cette même enquête ne révèlent aucune augmentation des inégalités de revenu familial disponible. Nous supposons que, si on pouvait tirer des distributions après impôt des données de recensement, les résultats obtenus se trouveraient essentiellement à confirmer les résultats types de l'EFC.

Tableau A.1 en annexe : Coefficient de Gini, revenu familial total, 1980 et 1995, Canada				
	1980	1995	Variation	Variation en pourcentage
Recensement (avant impôt)	0,407	0,430	0,023	5,7 %
EFC (avant impôt)	0,383	0,397	0,014	3,7 %
EFC (après impôt et transferts)	0,358	0,357	-0,001	----

Nota : Les données ne sont pas ajustées par équivalence « membre adulte ».

En ce qui concerne les niveaux, les comparaisons entre les données de l'EFC et du recensement¹⁴ semblent indiquer que, dans les secondes, il y a une plus grande concentration des familles tant au haut qu'au bas de l'échelle de répartition des revenus et donc des valeurs supérieures des mesures types des inégalités¹⁵. On sait bien que, dans les enquêtes sur les revenus, des problèmes de déclaration se posent aux deux extrémités de l'échelle. Le recensement pourrait nous livrer une mesure quelque peu meilleure, puisque la déclaration des revenus y est obligatoire et que l'EFC est entachée de taux de réponse passablement hauts aux extrémités de l'échelle. De plus, si on rapproche les revenus globaux de toute provenance, on a l'impression que les données de recensement sont plus proches des agrégats de la comptabilité nationale que les données de l'EFC.

Il subsiste la question de savoir si les inégalités de revenu familial se sont accentuées après impôt dans les villes canadiennes pendant la période considérée. Nous répondrons par un oui prudent. Au tableau A.2, nous constatons que l'augmentation des inégalités de revenu familial total (avant impôt) a été supérieure à celle qui a été observée à l'échelle nationale. Au niveau national, le coefficient de Gini avant impôt selon les données de recensement s'est élevé de 5,7 % (0,023) de 1980 à 1995, mais d'une valeur de 7,9 % à 10,6 % dans les trois premières villes en importance.

¹⁴ Statistique du revenu et données de confirmation, 1996, Division de la statistique du revenu, Statistique Canada.

¹⁵ Au bas de l'échelle de répartition, 5,5 % des familles disposaient d'un revenu total de moins de 10 000 \$ selon le recensement comparativement à 2,4 % des familles selon l'EFC. Au haut de l'échelle, 14,2 % des familles avaient un revenu de plus de 90 000 \$ selon le recensement et 12,8 % selon l'EFC.

L'indice de Theil, qui est plus sensible aux variations au bas de l'échelle de répartition que l'indice de Gini, s'est accru de 12,6 % à l'échelle nationale (selon les données de recensement) et d'une valeur de 18 % à 24 % dans les trois premières RMR. En réalité, les inégalités de revenu après transferts (mais avant impôt) ont plus augmenté dans les grandes RMR que dans le pays tout entier.

Tableau A.2 en annexe : Variation en pourcentage des indices des inégalités, 1980-1995, trois plus grandes villes en importance, revenu familial						
	Montréal		Toronto		Vancouver	
	Variation de l'indice en pourcentage					
Avant ajustement par équivalence « membre adulte »						
Indice de Gini						
Recensement (avant impôt)	7,9 %	(0,033)	10,6 %	(0,043)	8,1 %	(0,034)
EFC (avant impôt)	10,6 %	(0,040)	6,7 %	(0,026)	4,8 %	(0,019)
EFC (après impôt)	8,2 %	(0,028)	1,6 %	(0,006)	-1,0 %	(-0,004)
Indice de Theil						
Recensement (avant impôt)	18,4%	(0,056)	24,0%	(0,072)	19,0%	(0,060)
EFC (avant impôt)	23,0%	(0,055)	21,8%	(0,056)	12,4%	(0,033)
EFC (après impôt)	17,4%	(0,034)	8,8%	(0,020)	-2,4%	(-0,006)
Après ajustement par équivalence « membre adulte »						
Indice de Gini						
Recensement (avant impôt)	9,7%	(0,034)	15,5%	(0,053)	12,9%	(0,045)
EFC (avant impôt)	12,3%	(0,039)	13,7%	(0,043)	9,9%	(0,032)
EFC (après impôt)	7,2%	(0,020)	6,9%	(0,020)	2,3%	(0,007)
Indice de Theil						
Recensement (avant impôt)	23,5%	(0,052)	33,0%	(0,075)	29,6%	(0,066)
EFC (avant impôt)	24,6%	(0,042)	38,8%	(0,069)	29,2%	(0,052)
EFC (après impôt)	15,4%	(0,020)	20,8%	(0,032)	9,4%	(0,015)

() indique la variation absolue de la valeur de l'indice (indice de Gini ou de Theil).

Si nous mesurons les inégalités de revenu après ajustement par équivalence « membre adulte », les inégalités de revenu familial après transferts s'accroissent encore plus à l'échelle des villes. Dans les trois villes les plus grandes, les inégalités de revenu familial total avant impôt selon l'indice de Gini augmentent de 10 % à 15 %; elles s'accroissent de 8 % à 10 % si on prend le revenu avant ajustement.

Si on se reporte aux données EFC dont on peut tirer des estimations des inégalités de revenu familial ajusté après impôt, on peut voir au tableau A.2 qu'il y a eu hausse à Montréal et à Toronto et peut-être aussi à Vancouver. Bien que les données EFC viennent d'un petit échantillon et que nous n'ayons pas estimé d'intervalles de confiance pour les estimations, le fait qu'elles indiquent un accroissement des inégalités avant impôt qui ressemble à celui que dégagent les estimations du recensement (données tirées d'échantillons très importants) est peut-être l'indice que les estimations EFC sont révélatrices des tendances réelles.

Selon ces données, les inégalités ont monté dans les grandes villes, bien que les données sur le revenu avant impôt surestiment indubitablement cette hausse. Qui plus est, on peut être sûr que les inégalités se sont accentuées entre les quartiers des grandes villes pendant la période étudiée. Comme il ressort de notre exposé, des transferts en progression ont joué un grand rôle en

atténuant l'incidence de l'augmentation des inégalités de revenu du travail dans l'ensemble des familles, mais leur effet a été modeste sur l'évolution des inégalités entre quartiers.

Il convient enfin de noter que, si on considère les estimations censitaires des variations des inégalités de revenu du travail, a) les données de recensement font voir une montée quelque peu plus ample des inégalités de gains que les données EFC pour l'ensemble du pays et b) les variations des inégalités de revenu du travail ont été bien plus marquées dans les grandes RMR que ne l'indiquent les chiffres nationaux. C'est ce qu'on peut voir au tableau A.3 où on calcule les inégalités de gains selon l'indice de Theil pour les « actifs effectifs », c'est-à-dire pour les gens de 18 à 64 ans ayant des gains annuels de plus de 500 \$ (suivant les définitions de Wolfson et Murphy (1998)), à l'échelle du pays avec les données de l'EFC et du recensement et à l'échelle des RMR avec les données du recensement pour 1985 et 1995.

Tableau A.3 : Inégalités de revenu du travail (indice de Theil) pour les « actifs effectifs », Canada et huit RMR, 1985-1995			
	1985	1995	Variation en pourcentage
Canada			
EFC	0,293	0,295	0,7 %
Recensement	0,318	0,336	5,7 %
RMR (recensement)			
Québec	0,274	0,290	5,8 %
Montréal	0,287	0,322	12,2 %
Toronto	0,324	0,364	12,3 %
Ottawa-Hull	0,285	0,293	2,8 %
Winnipeg	0,296	0,309	4,4 %
Calgary	0,338	0,389	15,1 %
Edmonton	0,311	0,342	10,0 %
Vancouver	0,315	0,348	10,5 %

Annexe B : Tableaux supplémentaires

Tableau B.1 en annexe : Répartition en pourcentage des secteurs de recensement selon leur population								
	Québec		Montréal		Ottawa-Hull		Toronto	
	1980	1995	1980	1995	1980	1995	1980	1995
< 1 000	6,3	4,6	4,6	4,0	3,4	3,2	2,3	1,6
1 000-1 999	6,3	11,2	11,2	11,2	6,2	5,1	5,0	3,1
2 000-2 999	17,5	11,8	16,0	17,1	18,5	9,7	8,2	8,7
3 000-3 999	15,1	16,4	19,0	20,9	26,4	22,1	18,8	16,4
4 000-4 999	18,3	21,7	16,7	14,4	19,1	23,0	21,5	19,1
5 000-5 999	14,3	13,8	14,4	14,0	15,2	16,6	17,2	21,2
6 000-6 999	7,9	9,9	7,4	7,1	9,6	7,8	12,0	14,3
7 000-7 999	5,6	5,3	5,3	4,5	1,7	5,5	8,2	7,2
8 000-8 999	4,8	2,6	2,4	2,2	0,0	4,1	3,0	3,6
9 000-9 999	2,4	1,3	0,8	1,4	0,0	0,9	1,7	1,9
10 000-10 999	0,8	0,7	1,1	0,7	0,0	0,5	0,3	1,0
11 000-11 999	0,0	0,0	0,6	0,4	0,0	0,9	1,0	0,6
>=12 000	0,8	0,7	0,5	2,1	0,0	0,5	0,8	1,5
Nombre de quartiers	126	152	658	759	178	217	600	807
Taille moyenne des quartiers	4 430	4 330	4 220	4 310	3 940	4 580	4 925	5 220
	Winnipeg		Calgary		Edmonton		Vancouver	
	1980	1995	1980	1995	1980	1995	1980	1995
< 1 000	6,0	5,1	0,9	0,0	4,3	2,6	2,9	1,0
1 000-1 999	3,0	4,5	10,4	10,5	1,4	4,2	3,7	1,3
2 000-2 999	20,1	17,2	16,5	17,6	10,0	10,6	8,2	3,7
3 000-3 999	21,6	22,3	27,8	26,1	17,9	25,9	12,2	10,1
4 000-4 999	17,9	17,8	23,5	16,3	26,4	22,8	19,6	16,4
5 000-5 999	11,9	16,6	9,6	16,3	18,6	15,9	21,6	18,5
6 000-6 999	10,4	10,8	4,3	3,3	15,0	9,5	18,4	18,1
7 000-7 999	3,0	3,2	4,3	3,9	3,6	3,7	8,6	15,8
8 000-8 999	3,7	1,9	0,0	1,3	0,7	2,6	2,9	8,7
9 000-9 999	0,7	0,0	0,9	1,3	2,1	0,0	1,6	2,7
10 000-10 999	0,7	0,6	1,7	3,3	0,0	1,1	0,4	1,0
11 000-11 999	0,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5	0,0	0,3
>=12 000	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5	0,0	2,3
Nombre de quartiers	134	157	115	153	140	189	245	298
Taille moyenne des quartiers	4 270	4 180	5 050	5 320	4 600	4 500	5 040	6 070

Tableau B.2 en annexe : Décomposition de l'indice de Theil, 1980-1995

	Inégalité totale de revenu familial (I_T)	Inégalité intersectorielle (I_B)	Inégalité intrasectorielle (I_W)	$\left(1 - \frac{I_W}{I_T}\right)$
Québec				
1980	0,194	0,022	0,172	0,113
1985	0,200	0,024	0,176	0,120
1990	0,181	0,024	0,157	0,132
1995	0,203	0,028	0,175	0,138
Montréal				
1980	0,220	0,038	0,182	0,172
1985	0,242	0,043	0,198	0,182
1990	0,243	0,044	0,198	0,185
1995	0,272	0,051	0,221	0,188
Ottawa-Hull				
1980	0,207	0,029	0,178	0,140
1985	0,208	0,029	0,179	0,139
1990	0,206	0,028	0,178	0,136
1995	0,230	0,033	0,196	0,148
Toronto				
1980	0,226	0,040	0,186	0,177
1985	0,247	0,045	0,202	0,182
1990	0,264	0,046	0,218	0,174
1995	0,301	0,060	0,242	0,196
Winnipeg				
1980	0,194	0,029	0,165	0,149
1985	0,219	0,037	0,182	0,169
1990	0,219	0,040	0,179	0,183
1995	0,230	0,045	0,184	0,200
Calgary				
1980	0,227	0,029	0,198	0,127
1985	0,251	0,036	0,214	0,147
1990	0,243	0,038	0,205	0,156
1995	0,281	0,046	0,235	0,163
Edmonton				
1980	0,201	0,020	0,181	0,099
1985	0,234	0,025	0,208	0,111
1990	0,221	0,029	0,192	0,131
1995	0,237	0,032	0,205	0,135
Vancouver				
1980	0,226	0,029	0,197	0,128
1985	0,252	0,036	0,216	0,142
1990	0,248	0,032	0,216	0,129
1995	0,263	0,038	0,225	0,144

Bibliographie

- Alba, R. D., et Logan, J. R. (1992). Analyzing Locational Attainments: Constructing Individual-Level Regression Models Using Aggregate Data. *Sociological Methods and Research*, 20(3), 367-397.
- Allison, P. (1978). Measures of inequality. *American Sociological Review*, 43 (Décembre), 865-880.
- Atkinson, A. B., Rainwater, L., et Smeeding, T. (1995). *Income Distribution in OECD Countries: Evidence from the Luxembourg Income Study*. Paris: OCDE.
- Beach, C. M., et Slotsve, G. A. (1996). *Are We Becoming Two Societies? Income Polarization and the Myth of the Declining Middle Class in Canada*. Toronto: C.D. Howe Institute.
- Burkhauser, R., Smeeding, T., et Merz, J. (1996). Relative inequality and poverty in Germany and the United States using alternative equivalence scales. *Review of Income and Wealth*, 42(4), 381-400.
- Cowell, F. A. (1995). *Measuring inequality*. (2nd ed.). London; New York: Prentice Hall/Harvester Wheatsheaf.
- Gregory, R. G., et Hunter, B. (sans date). The growth of income and employment inequality in Australian cities.
- Hatfield, M. (1997). *Concentrations of poverty and distressed neighborhoods in Canada (W-97-1E)*. Ottawa: Direction générale de la recherche appliquée. Développement des ressources humaines Canada.
- Hauser, R. (1997). *Adequacy and poverty among the retired*. Paris: Organisation de Coopération et de Développement Économiques.
- Jargowsky, P. (1996). Take the money and run: economic segregation in U.S. metropolitan areas. *American Sociological Review*, 61(Décembre), 984-998.
- Jargowsky, P. (1997). *Poverty and Place: Ghettos, Barrios and the American City*. New York: Russell Sage.
- Lee, K. K. (2000). *La pauvreté urbaine au Canada*. Ottawa: Conseil canadien de développement social.
- Lerman, R., et Yitzhaki, S. (1985). Income inequality effects by income source: a new approach and applications to the United States. *The Review of Economics and Statistics*, 67, 151-156.
- MacLachlan, I., et Sawada, R. (1997). Measures of inequality and social polarization in Canadian metropolitan areas. *Le Géographe Canadien*, XLI (4), 377-397.

- Massey, D. S., et Denton, N. A. (1988). The Dimensions of Residential Segregation. *Social Forces*, 67(2), 281-315.
- Massey, D., et Eggers, M. (1990). The ecology of inequality: minorities and the concentration of poverty, 1970-1980. *American Journal of Sociology*, 95(5), 1153-1188.
- Massey, D. S., et Denton, N. A. (1993). *American Apartheid : Segregation and the Making of the Underclass*. Cambridge, Mass.: Harvard University Press.
- Morissette, R., Myles, J., et Picot, G. (1994). Earnings Polarization in Canada, 1969-1991. K. Banting et C. Beach (dir.), *Labour Market Polarization and Social Policy Reform*. Kingston, Ont.: Queens University, School of Policy Studies.
- Picot, G. (1998). Le point sur l'inégalité des gains et sur la rémunération des jeunes durant les années 90. *Observateur économique canadien*, N° 11-010-XPB au catalogue, vol. 11, N° 9, Ottawa: Statistique Canada.
- Picot, G., et Myles, J. (1996). Social transfers, changing family structure and low income among children. *Analyse de Politiques*, XXII (3), 244-267.
- Statistique Canada (1998). *Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu*, N° 13-207-XPB au catalogue, Ottawa: Industrie Canada.
- Statistique Canada (1998). *Revenu après impôt, répartition selon la taille du revenu au Canada*, N° 13-210-XPB au catalogue. Ottawa: Industrie Canada.
- Wilson, W. J. (1987). *The Truly Disadvantaged: The Inner City, the Underclass, and Public Policy*. Chicago: University of Chicago Press.
- Wolfson, M. C., et Evans, J. M. (1990). *Statistics Canada's Low-Income Cut-Offs: methodological concerns and possibilities* : Direction des études analytiques, Ottawa : Statistique Canada.
- Wolfson, M., et Murphy, B. (1998). New views on inequality trends in Canada and the United States. *Monthly Labor Review* (Avril), 3-23.